

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2025, le vingt-sept novembre, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 8 Présents : 5 Votants : 5	Date de convocation : 20 novembre 2025 Référence : 17_CS_25_11_25
--	---

Délégués TITULAIRES présents : M. SALLES Daniel,
Mme DUTHEIL, M. PIREYRE Jérôme, Mme QUINTON Amalia, M. SCHAAL Philippe,
Délégués TITULAIRES excusés : M. RAYMOND Vincent,
Délégués TITULAIRES absents : M. ONDET Jean-Michel, Mme VESSIERE Martine,
Délégués SUPPLEANTS présents

Procurations :

N°17_CS_27_11_25

SPANC DM1 2025

Le Conseil Syndical sur proposition du Président,

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget SPANC de l'exercice 2025 sont insuffisants,
- Décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTEs	MONTANTS (€)	COMPTEs	MONTANTS (€)
Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6811(042)	4 084.00		
Redevances assainissement non collectif			7062(70)	84.00
Autres subventions d'exploitation			748(74)	4 000.00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		4 084,00		4 084,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				4 084,00
Installations à caractère spécifique			28153(040)	2 400.00
Autres			28158(040)	1 570.00
Matériel de bureau et informatique			28183(040)	114.00
OP : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON INDIV.		4 084,00		
Mobilier	2184(21)	4 084.00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		4 084,00		4 084,00

Le Conseil Syndical adopte à l'unanimité

La décision modificative N°1 du SPANC comme présentée ci-dessus

Pour copie conforme : à Mur-Sur-Allier le 28 novembre 2025,

Le Président,
Maurice DESCHAMPS

Le secrétaire de séance,
BELDA José

